

Les hôpitaux picards s'unissent en GRA3P

A propos de l'auteur

Mlle Sandrine Dyckmans

[Voir les articles de cet auteur](#)

Les établissements publics sanitaires et médico-sociaux de Picardie se sont associés au sein d'un groupement de coopération sanitaire (GCS) régional dans le but de rationaliser et d'optimiser leurs achats de produits pharmaceutiques. Baptisé « groupement régional d'achats des produits pharmaceutiques picards (GRA3P), le GCS coordonne les achats des 31 adhérents et espère obtenir 8 à 10% d'économie, grâce au levier de la mutualisation. A télécharger, la convention constitutive du GRA3P.



La mutualisation poursuit son avancée. Les établissements publics sanitaires et médico-sociaux de Picardie se sont associés au sein d'un groupement de coopération sanitaire (GCS) régional dans le but de rationaliser et d'optimiser leurs achats de produits pharmaceutiques. Poussés par l'agence régionale de la santé (ARS), mais eux-mêmes persuadés du bienfondé de cette mutualisation, les hôpitaux et structures médico-sociales picards ont délaissé les groupements de commande à l'échelon départemental pour passer au niveau territorial supérieur, avec la promesse d'une meilleure efficacité économique. Baptisé « groupement régional d'achats des produits pharmaceutiques picards (GRA3P), le GCS en question, doté d'une personnalité morale, pilote, en tant que coordonnateur des achats des adhérents, l'ensemble des marchés lancés.

« Le GRA3P supervise les groupements et permet de piloter la stratégie d'achats décidée par les membres, ce que ne permet pas une simple convention constitutive de groupements en vertu de l'article 8 du Code, explique William Luquet, le responsable des achats et marchés du CH de Beauvais et du GRA3P. Il représente le support permanent et pérenne des groupements de commandes. » Selon ce dernier, « tout est fait dans la plus grande transparence financière. Un projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses du GCS est réalisé. La charge de travail et les dépenses liées à la rédaction des marchés, leur publication, ainsi qu'à l'analyse des offres, sont mis en commun. Concrètement, les pharmaciens spécialisés dans un segment d'achat ainsi que des agents administratifs et de la direction consacrent un pourcentage de leur temps de travail au GCS, lequel rembourse aux établissements le temps passé à la passation des groupements de commande. »

Le mode conventionnel et l'échelon départemental pas assez efficaces

Tous les centres hospitaliers adhérents

Mis à part les deux CHU d'Amiens et de Lens qui ont rejoint UniHA, tous les centres hospitaliers de la région adhèrent au GRA3P. S'y ajoutent deux centres médico-sociaux, soit 31 membres au total. « Nous allons mettre sur pied un comité stratégique composé de quelques établissements du GCS afin de définir la stratégie à moyen terme du GRA3P, détaille l'acheteur. L'entité va notamment fixer le calendrier des procédures à venir et caler lesancements des nouvelles consultations. Certains établissements sont encore engagés dans les groupements de commande départementaux, sur les fluides médicaux notamment. On espère que tous les compteurs seront remis à 0 pour tous d'ici 2020. »

Le premier groupement de commande lancé, qui concerne les médicaments, « un marché colossal de 1003 lots », est en cours d'attribution. Le prochain traitera des spécialités pharmaceutiques. Pour ce projet régional, l'ARS donné une subvention d'environ 200 000 euros. Quant à la participation financière des centres hospitaliers, elle s'établit entre 10, 30 et 50 euros

Un gain de 8 à 10 % sur l'ensemble des produits pharmaceutiques attendu

annuels en fonction de la taille de l'établissement. Certains EHPAD de petite taille et avec des besoins spécifiques n'ont pas été inclus dans le GCS car leur intégration n'apparaît pas pertinente pour eux et pour le GCS. Le GRA3P espère obtenir, grâce au levier de la mutualisation, un gain de 8 à 10 % sur l'ensemble des produits pharmaceutiques.